

CITATIONS DE SERGE LECOMTE EXTRAITES DE SES DOCUMENTS ET VIDEOS

COVID & TVA

« Je donne une priorité absolue à toutes les mesures qui permettent aux établissements équestres de traverser cette crise et de poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles. »

Fidèle à mes engagements, je ne lâcherai rien sur la TVA et je me bats pour que les établissements équestres soient inscrits comme des acteurs majeurs des territoires dans le plan de relance national post COVID. »

Une fédération ouverte

La personne au cœur du projet

« L'aspiration loisir et nature des cavaliers est dominante. Nous devons apporter les outils utiles pour favoriser tous les types de pratique.

Notre rôle d'éducateur est d'abord de mettre les poneys et les chevaux dans les conditions optimales de service du développement harmonieux des pratiquants dans le respect de nos poneys et chevaux. »

Les poney-clubs

« Les poney-clubs sont les fermes pédagogiques d'aujourd'hui et permettent aux enfants de mieux grandir en se faisant des souvenirs pour la vie. »

L'équitation verte

« Le tourisme équestre est l'activité qui répond le mieux à l'envie nature des cavaliers. L'équitation verte en phase avec les valeurs environnementales et écoresponsables est une vraie demande sociétale que nous devons tous savoir satisfaire. »

La médiation avec les équidés

« L'inclusion et l'insertion sont facilitées par la médiation avec les poneys et les chevaux.

Il faut poursuivre le développement des pratiques Cheval & Diversité, en s'associant aux pouvoirs publics. »

L'équitation à l'école

« L'avenir de l'équitation passe aussi par l'équitation scolaire et les actions de découverte de l'équitation.

C'est le moyen de donner le goût de l'équitation dès le plus jeune âge et de faire parler positivement du cheval dans les familles qui ne pensent pas venir dans nos écuries. »

Clubs et fédération

Les clubs au cœur de la FFE

« Les établissements équestres doivent rester au cœur de la Fédération car ils sont le moteur du développement de l'équitation et du cheval en France. Ce sont eux qui constituent la Fédération et qui la font vivre. Leur place dans la fédération doit toujours être renforcée. »

Pour l'unité fédérale

« Nous préserverons l'unité fédérale difficilement acquise. Pour être crédible, la Fédération doit être renforcée sans cesse et accueillir tout ce qui concerne l'équitation.

L'unité fédérale est un combat permanent. Elle commence par ne pas opposer les différentes familles fédérales, le sport aux clubs, les clubs ruraux aux clubs urbains, les petits clubs aux grands, les cavaliers de loisir aux cavaliers de compétition...

Il faut veiller à ce que chacun se sente bien dans la Fédération avec la possibilité d'utiliser le levier fédéral pour faire avancer les projets qui lui tiennent à cœur.

C'est la condition pour éviter la dérive séparatiste des tenants exclusifs de telle ou telle pratique ou de se séparer de services fédéraux par incapacité à les gérer. »

La qualité pour tous

Le principe

« Faire progresser le niveau moyen de tous et permettre aux meilleurs d'atteindre les sommets sont les vrais défis de notre équipe.

C'est vrai pour les clubs, pour la formation des enseignants et des cavaliers et pour les organisations de concours. »

La qualité pour fidéliser

« La qualité est le meilleur facteur de fidélisation. Elle est décisive dans la conquête du public et dans la réussite économique des clubs. »

La qualité des formations professionnelles

« La qualité des formations initiales est un axe majeur qui concerne autant les formateurs que les dirigeants de centre équestre.

Les brevets d'État doivent être conservés et défendus car ils sont les garants de l'obligation d'avoir un diplôme pour encadrer les activités équestres.

La formation continue doit être développée dans toutes ses formes pour intéresser le plus grand nombre à progresser et ouvrir son champ de compétences.

Le dispositif des experts fédéraux et les Brevets fédéraux d'entraîneur et d'encadrement sont d'excellentes initiatives à densifier pour offrir des formations de proximité. »

Ethique

Violences sexuelles

« La FFE s'est toujours positionnée en faveur de l'éthique.

Nous avons toujours fait intervenir la fédération à chaque alerte de violences sexuelles.

Nous avons initié un programme de soutien aux victimes de violences sexuelles avec une plate-forme de recueil des signalements.

L'affiche « **N'en parle pas qu'à ton cheval** » diffusée à tous les clubs pour affichage fait notamment connaître toutes les coordonnées nécessaires. Cette action prioritaire et permanente nécessite et nécessitera toujours plus de vigilance et d'engagement. »

Bienveillance et bien-vivre

« Nos activités relèvent de la santé publique et la Fédération remplit sa mission en favorisant la santé, le fair-play, le sport propre, les bons comportements et les bonnes pratiques.

Nous poursuivrons la promotion de la bienveillance et du bien-vivre avec le cheval au service de la santé et du bien-être de nos concitoyens.

Nous poursuivrons toutes les actions de formation pour la bientraitance de nos poneys et de nos chevaux.»

Sport

Performance sportive

« Nous sommes attachés aux performances sportives et nous continuerons à développer des projets de compétition adaptés pour chaque groupe de cavaliers.

Elargir la base de la pyramide et permettre à chacun d'avoir la chance de révéler son potentiel est le premier axe de notre politique sportive.

Cela passe par une offre de compétition à la fois diversifiée, ludique et formatrice pour chacun de nos publics de cavaliers.

L'organisation de beaux championnats à tous les échelons départementaux, régionaux et nationaux permet à la fois de satisfaire les compétiteurs et d'améliorer l'encadrement et la cavalerie de l'équitation.

Notre première action est la conquête de nouveaux publics et des circuits participatifs avec de beaux championnats pour les premiers niveaux de compétition.

La seconde est la densification de l'élite destinée à constituer les équipes afin que les sélectionneurs aient un plus grand choix de couples performants pour représenter la France lors des grandes échéances.

C'est le sens de la mise en place des Groupes JOP, équipe de France et des circuits d'excellence. Nous offrirons aux cavaliers de haut niveau un plan de progrès méthodique rassemblant chacun des facteurs de la performance construite sur un accompagnement respectueux par un staff technique talentueux piloté par une Direction technique nationale clairvoyante qui a fait ses preuves, un programme individualisé de formation et de préparation cohérent et adapté ainsi que la fidélisation d'un tissu de propriétaires engagés.

Cette filière d'accès au haut niveau doit se construire par étapes pour inciter chaque couple à potentiel à se dépasser.

L'offre de compétition sera renforcée avec des circuits pour les amateurs et les pros et un calendrier de concours adaptés pour offrir chaque année un projet sportif pour chaque cavalier des écuries de compétition. »

La France au niveau international

« La France n'a jamais été aussi performante.

Elle est depuis 4 ans Numéro 1 mondial à la FEI par le nombre de cavaliers et de chevaux participant à des compétitions internationales ainsi que par le nombre et le niveau des organisations de concours FEI en France.

L'Olympiade de Rio 2016 a vu la performance du siècle avec deux équipes de France sur la plus haute marche du podium, ce qui ne s'était jamais vu. Un doublé d'Or olympique par équipe « Magistral » comme à titré la Une du journal *L'Equipe*. »

Territoires, décentralisation et statuts

Etre fédéral

Être fédéral, c'est

- faire progresser ensemble tout ce qui réunit les passionnés du cheval pour le partager,
- vouloir progresser et transmettre ses compétences aux autres pour apporter sa pierre à l'édifice,
- être conscient que toutes nos envies et nos actions ont toujours une relation aux autres,
- aller à la conquête des fruits des bonnes idées nouvelles pour progresser,
- vouloir donner à l'équitation une place dans notre société en allant à la rencontre de tous les publics,
- faire rayonner nos valeurs éducatives, sportives et humanistes pour aider nos nouvelles générations à mieux grandir.

Innovation, performance et sens de l'équipe

« Les progrès sont le fruit de l'innovation et de la performance. »

« L'équipe est toujours plus forte que le plus fort de l'équipe. »

« On ne peut être satisfait sans partager. »

Avantages de la décentralisation

« Toute décentralisation doit présenter trois avantages pour les adhérents de la FFE :

1/ être plus efficace

2/ coûter moins cher

3/ donner accès à la même qualité de services sur tout le territoire. »

Décentraliser dans les clubs

« Je suis complètement engagé dans la décentralisation et j'ai décentralisé directement dans les clubs toutes les décisions et fonctions possibles qui étaient auparavant assurées en région, notamment la saisie des licences, les déclarations des concours, le passage des diplômes fédéraux et les relations avec la FFE. »

Modifications statutaires

« Je propose, après les élections fédérales, de modifier les statuts des organes déconcentrés **pour y apporter 5 modifications importantes** :

1/ permettre à tous les licenciés disposant d'au moins une qualité de l'une des trois catégories (dirigeant associatif, dirigeant professionnel, officiel de compétition, éducateur d'équitation diplômé, accompagnateur, guide de tourisme équestre, etc.) de pouvoir être élus président(e)s d'un organe déconcentré de la FFE.

2/ que chaque président(e) de CDE soit membre ès qualité du comité directeur du CRE.

Que chaque président(e) de CDTE soit membre ès qualité du comité directeur du CRTE.

3/ Après les élections de la FFE, nous organiserons des **Assises des territoires** avec tous les organes déconcentrés pour mettre à plat les fonctions et missions de chaque organe déconcentré et de la FFE ainsi que les ressources qui y seront directement consacrées.

4/ les CDTE doivent être en mesure de réunir davantage les cavaliers individuels autonomes, souvent propriétaires, notamment en leur donnant la possibilité de délivrer des licences fédérales.

5/ que les président(e)s de CDTE et CRTE soient respectivement membres ès qualité des CDE et des CRE.

Concurrence

Solution

« La qualité de nos prestations et notre enthousiasme à développer nos activités sont les seules vraies réponses à la concurrence. »

Liberté d'entreprendre

« La liberté d'entreprendre est un droit constitutionnel français. Une fédération ne peut pas refuser d'accueillir un groupement équestre qui remplit les conditions d'adhésion.

La FFE n'a pas de pouvoir de police pour effectuer des fermetures administratives ou prononcer des interdictions d'exercer.

C'est aux personnes s'estimant victimes de concurrence déloyale de saisir les services de l'État ou les tribunaux. »

Obligation de diplôme

« La France est l'un des seuls pays de l'Union européenne à exiger un diplôme pour encadrer les activités physiques et sportives contre rémunération. »

Fact Checking

En raison des annulations de 2020, nous prenons pour référence la dernière année pleine, à savoir 2019.

Combien de clubs sont venus au Parc équestre fédéral ? PRES DE 2500.

2310 clubs différents ont engagé des cavaliers au Generali Open de France.

195 clubs différents ont engagé des cavaliers au Grand Tournoi.

Plus de 100 clubs sont venus avec leurs cavaliers pour des semaines de stage.

La réponse est donc : **plus de 2500 clubs.**

Quelle est la proportion de cavaliers qui ont une licence compétition ? :

En 2019, les chiffres sont les suivants :

Nombre de licences pratiquants : 617 724

Nombre de licences compétition : 163 802

La proportion est donc de **26,5 %**.